

Rapport sur la situation en matière de développement durable

Année 2025

La mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au CIG, depuis le 1er janvier 2024, nécessite de présenter préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Dans ces conditions, le Président présente donc un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de l'établissement, les politiques qu'il mène et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies, et repris à l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- 1° La lutte contre le changement climatique ;
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- 5° Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Il est précisé que le rapport en matière de développement durable comporte le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de l'établissement, ainsi que le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire du Centre.

1- Contexte

Créé en 2018 et doté d'un budget propre en 2019, le groupe projet développement durable du CIG, composé d'agents volontaires, a permis de faire évoluer notre établissement sur de nombreux sujets très concrets liés aux principes du développement durable (mise en place du tri sélectif, encouragement aux mobilités douces, remplacement d'équipements pour plus de sobriété, participation à l'élaboration du plan de sobriété...).

Les nécessités de sobriété et de transition écologiques dans tous les domaines et en particulier dans celui du travail et des ressources humaines ne sont plus à démontrer et le CIG doit en prendre sa part. La Direction générale a accompagné ce mouvement en étant attentive aux demandes du groupe de travail et en le missionnant régulièrement pour faire des propositions.

2025 marque l'arrivée au CIG de Clara Bolac sur le poste de chargée de mission développement durable, créé l'année précédente. Cette évolution marque la volonté de pérenniser la démarche entamée par le groupe projet et de déployer les différents chantiers engagés, par des actions menées en interne mais également auprès des collectivités et établissements affiliés.

2- Actions menées par le CIG

Les actions menées en faveur du développement durable peuvent être conduites par la chargée de mission (parfois aidée par les membres du groupe projet développement durable) mais elles peuvent également être directement portées par les directions du CIG ou encore en collaboration. De nombreux travaux cette année ont d'ailleurs été réalisés avec l'aide de directions et services variés, preuve s'il en était besoin que le développement durable est l'œuvre de tous.

Le budget 2025 était de 36 610 € avec un taux de réalisation qui approche les 75%, inférieur aux chiffres 2024. Cela s'explique par la volonté de mettre en place une feuille de route développement durable en interne, démarche qui nécessitait de ralentir l'activité afin d'établir un diagnostic de l'existant. A cet investissement budgétaire, il faut ajouter le temps de travail passé par les membres du groupe projet développement durable (estimé à environ 35 jours cumulés) ainsi que l'ETP de la chargée de mission.

1. Une gestion responsable des ressources internes

a. La politique de mobilité douce et la continuité des efforts dans le cadre de la labélisation employeur pro vélo

Le CIG Petite Couronne a obtenu en 2024 la labellisation « Employeur pro-vélo » au niveau « Or », le plus haut degré de distinction possible. Porté par la Fédération française des usagers de la bicyclette et soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ce label valorise les organisations qui mettent en œuvre des actions ambitieuses en faveur des mobilités cyclables et durables.

En 2025, dans la continuité des actions déjà mises en place, la charte vélo a été retravaillée afin d'élargir les conditions d'emprunt des vélos du CIG. Le logiciel de réservation a également été amélioré par la logistique afin de faciliter l'accessibilité pour l'ensemble des agents du CIG. Des supports de téléphone ont également été acquis afin de permettre aux agents de se déplacer plus facilement, en conservant l'itinéraire sous les yeux à tout instant.

Enfin, un module de e-learning a été mis à disposition des agents. Il propose de revoir de façon ludique les règles de sécurité routière, les conseils pour bien préparer son déplacement à vélo et des rappels basiques de mécanique. Il est systématiquement envoyé lors de l'emprunt d'un vélo du CIG, permettant ainsi d'accompagner au mieux les agents dans leurs déplacements.

b. Le levier des achats

Dans la continuité des années précédentes, les achats du CIG sont toujours plus respectueux des problématiques de développement durable lors des appels d'offres. Les avis de publicité contiennent systématiquement des critères d'attribution en lien avec le développement durable ; le contenu même du cahier des charges de certains marchés devient plus responsable.

Le service du secrétariat général et de la commande publique recourt de plus en plus fréquemment aux conseils de la chargée de mission développement durable, dans l'objectif d'ajouter ou retravailler des critères ou des clauses environnementales dans les marchés.

En 2025, ce fut le cas des marchés suivants :

- Le marché de prestation graphiques,
- Le marché de titres restaurants,
- Le marché d'organisation du salon de l'emploi,
- Plus récemment, le marché traiteur.

L'objectif poursuivi est ainsi de rechercher des critères qui aient du sens, un poids dans l'évaluation des offres, ainsi que des clauses qui soient facilement contrôlées par la suite. Ces interventions de la chargée de mission lors de la rédaction du marché permettent également de sensibiliser progressivement les services prescripteurs.

c. Le renforcement de la politique de déchets du CIG

Dans la suite des efforts déjà réalisés (mise en place d'un compost, de poubelles de tri dans les espaces communs et les bureaux et de points de collecte du verre, des piles et des bouchons), cette année a été marquée par une accélération des efforts de communication et sensibilisation.

La table de tri a donc été grandement améliorée grâce à l'intervention d'un menuisier. La direction de la communication a réalisé une frise et des affiches graphiques pour guider les agents et visiteurs dans le parcours de tri. D'importants efforts ont été engagés pour améliorer le compost : révision des petites affichettes sur les seaux de collecte situés à chaque étage, rappel d'éléments chiffrés lors des quiz des semaines du développement durable, sensibilisation par le maître composteur de l'EPT Est Ensemble, changement des bacs de compost, commande de broyat et projet de partenariat avec le club jardin, composé d'agents volontaires du CIG.

En 2026, devraient être imprimés de nouveaux éléments graphiques pour la table de tri, qui ont démontré leur efficacité lors d'un test. Des couvercles de poubelles jaunes ont par ailleurs été installés dans les espaces communs afin de multiplier les points de collecte des déchets recyclables, au niveau des salles de réunion, ERP et des espaces de convivialité.

d. La politique IA du CIG

L'année 2025 fut marquée par la réflexion menée sur le déploiement de l'IA au CIG. Tout d'abord, par la tenue d'ateliers avec le cabinet Civiteo visant à recueillir des pistes de réflexion pour construire le cadre d'utilisation de l'IA au CIG, auxquels a participé la chargée de mission. Cela a permis d'avertir sur les impacts humains et environnementaux de l'IA et donc sur la nécessité de l'utiliser de façon sobre et raisonnée.

Le 11 septembre 2025, marquait le lancement officiel auprès des agents de l'utilisation de l'IA via Copilot. Cet événement fut notamment marqué par une intervention sur les questions environnementales et un rappel des bonnes pratiques permettant de diminuer l'empreinte de l'IA, éléments qui ont pu être rappelés et détaillés à l'occasion de différents modules de formation proposés aux agents.

Cette première partie démontre bien l'étendue des travaux engagés en 2025. De la logistique pour la politique vélo, à la commande publique pour les critères environnementaux dans les marchés, en passant par la DSI pour l'IA et à la communication pour les déchets, de très nombreux agents, bien au-delà du groupe projet, ont participé à déployer une culture du développement durable au CIG, dans une logique d'acculturation prônée par l'établissement. Comme l'a montré une récente étude de l'INET, l'ensemble des 250 métiers territoriaux sont déjà touchés par le dérèglement climatique et/ou les normes environnementales ; il est donc indispensable de sensibiliser et d'embarquer l'ensemble des agents.

2. Des actions tournées vers les agents : sensibilisations et formation

a. Les semaines du développement durable

La quatrième édition des semaines du développement durable a été organisée par le groupe projet développement durable sur la thématique de l'économie circulaire. Cette initiative constitue désormais un rendez-vous incontournable dans le calendrier des événements internes du CIG.

Le petit-déjeuner inaugural a accueilli 150 participants, les ateliers DIY ont mobilisé une cinquantaine de collègues et la séance de sensibilisation de l'association PikPik Environnement a réuni une dizaine d'agents. Pour le challenge escaliers, après l'année dernière qui avait pulvérisé tous les scores précédents, 5216 étages ont été gravis ou descendus lors de cette édition 2025.

Enfin, les quiz de sensibilisation sur l'économie circulaire ont intéressé 115 agents qui se sont vu remettre des confitures et des jus de fruits locaux. Cette édition a été marquée par des visites du bâtiment, assurées par une collègue du service Logistique. Cela a permis à une vingtaine d'agents de mieux comprendre les enjeux d'une gestion responsable d'un bâtiment comme celui du CIG. Lors du lancement de ces semaines 2025, la venue du maître composteur d'Est Ensemble a également été très appréciée par les agents, dont certains sont repartis avec un peu de compost pour leurs plantes.

Ces rendez-vous conviviaux de sensibilisation sont importants pour rappeler les enjeux de l'action en faveur du développement durable, mobiliser les agents du CIG et valoriser les travaux du groupe. Mais ils ne sont désormais que la partie émergée de tout le travail de fond que le CIG entreprend dans ce domaine.

b. Participation à « Mai à vélo »

Evènement désormais récurrent au CIG, « Mai à vélo » a de nouveau été organisé en 2025, pour inciter à une mobilité douce et éco-responsable... Pendant un mois, des initiatives variées ont été proposées à l'occasion de l'événement « Mai à vélo ». Le groupe projet développement durable a proposé de saisir cette opportunité et de profiter du retour des beaux jours pour faire le choix du vélo lors des déplacements quotidiens, avec plusieurs rendez-vous au programme :

- un challenge collaboratif du 1er au 31 mai avec l'application GéoVélo, pour déterminer le nombre de kilomètres parcourus en mai ;
- un atelier de « remise en selle » ayant pour buts d'aider les agents et de donner des conseils utiles pour circuler sereinement dans l'espace urbain ;
- un atelier d'autoréparation de vélo avec une association pantinoise, couplé à une séance d'essai des vélos électriques du CIG ;
- un quiz créé spécifiquement pour les agents afin de déconstruire les idées reçues sur le vélo.

La communication sur la charte vélo du CIG a également été renforcée durant cette période afin d'encourager le recours à cette modalité de déplacement.

c. Des formations supplémentaires proposées aux agents

Parallèlement à la politique pro vélo déjà bien engagée du CIG, une formation d'une demi-journée à l'éco-conduite a été proposée aux 5 plus grands conducteurs. Certains trajets professionnels sont en effet effectués avec la flotte de véhicules du CIG, à 100% hybrides ou électriques.

Accompagnés par un formateur de Mobilité Académie Club, ces agents ont réalisé un premier parcours de conduite, tandis que des mesures de leur consommation étaient relevées. Des éléments théoriques étaient ensuite apportés par le formateur avant un second passage permettant de mesurer leur progression. Les retours ont été très bons sur cette formation qui sera utile pour les déplacements professionnels comme pour les déplacements domicile-travail.

d. Des commandes de paniers de fruits et légumes et la création d'un club jardin

Après un sondage diffusé au CIG en juin, un partenariat a été conclu avec la SARL Bio Verger Potager, ferme en agriculture biologique créée en 2019, qui propose plus de 60 variétés de légumes et 12 variétés de fruits. Grâce à ce partenariat, il est désormais possible pour les agents de commander des paniers chaque semaine. A ce jour, ce sont donc une quinzaine d'agents qui reçoivent chaque semaine un panier de fruits et légumes livré au CIG. A terme, cette initiative pourrait être étendue à une commande ponctuelle, pour les quelque 50 agents qui s'étaient déclarés intéressés par l'initiative.

Suite toujours à un sondage, une communauté d'agents intéressés pour prendre part à des activités de jardinage a été créée sur Teams. L'objectif est qu'ils puissent créer un petit potager dans le jardin du CIG, proposer des ateliers aux autres agents ou encore qu'ils fleurissent les espaces verts appartenant au Centre, grâce à un budget spécifique.

Ces diverses actions visent à concerner un maximum d'agents, selon les sensibilités de chacun. C'est une façon ludique de montrer que la transition écologique est synonyme de partage, d'espaces d'expérimentation, de discussions, et de découvertes également. Comme rappelé plus haut, cette thématique touche déjà beaucoup de métiers et il est donc d'autant plus important de déployer une large sensibilisation.

3. Une dynamique déjà engagée sur 2026, grâce à la feuille de route développement durable

Les actions impulsées depuis maintenant 7 ans par le groupe projet développement durable du CIG, la direction générale ou encore certains services, sont si larges qu'il est apparu nécessaire en 2025 d'en dresser le bilan et d'élaborer une feuille de route pour la suite.

En interne, cette démarche poursuit plusieurs objectifs :

- La coordination et hiérarchisation des actions pour organiser une démarche conforme aux objectifs du projet d'établissement « Proximité 2 », afin d'assurer la cohérence des projets et l'efficacité des actions,
- La définition d'objectifs clairs avec des moyens humains et budgétaires arrêtés pour assurer une mise en route efficace de cette feuille,
- Une communication transparente et une participation maximale des agents à cet exercice afin d'obtenir leur adhésion et de les accompagner au mieux dans ces changements.

En externe, il s'agit avant tout pour le CIG de :

- Démontrer son exemplarité vis-à-vis de la thématique du développement durable afin d'expérimenter et d'ensuite guider les collectivités dans le besoin,
- Communiquer davantage sur les engagements pris et de renforcer ainsi l'attractivité du CIG en améliorant sa marque employeur,
- Décider de la direction que prendra la mission proposée sur cette thématique.

a. Un travail déjà engagé avec les directeurs et directrices

Les attentes des directeurs et directrices vis-à-vis de la construction de la feuille de route ont été collectées à l'occasion d'un sondage puis analysés, afin de proposer une organisation qui convienne au plus grand nombre et à leurs attentes. Il a ainsi été décidé que la feuille de route couvrirait la période 2027-2032, en lien avec le futur projet d'établissement. Comme validé à l'occasion d'une présentation de la démarche lors du comité de direction du 23 juin 2025, elle doit être construite grâce à trois séances de travail avec les directeurs, directrices et à d'autres ateliers complémentaires plus spécifiques avec les chefs de service et agents.

Une première séance a donc été organisée, à laquelle ils ont tous participé entre août et octobre 2025. Il s'agissait d'un temps d'une durée de 1h30 visant à effectuer une première sensibilisation aux enjeux environnementaux du CIG et à définir les axes de la feuille de route. Cette séance a également permis de faire ressortir le besoin de faire participer très en amont les chefs de service. Des ateliers intermédiaires ont donc été organisés avec eux (et seront présentés dans la partie b).

Par la suite, deux séances de travail avec les directeurs et directrices viendront clôturer la co-construction de cette feuille :

- Une première aura lieu en mars 2026 afin de réfléchir aux grands objectifs horizon 2032 et au plan d'action ;
- Une seconde sera l'occasion de définir les moyens alloués à chaque objectif (humains, financiers et de communication).

b. Des ateliers prospectifs en cours avec les chefs de service

Cinq ateliers seront réalisés début 2026. Ils permettront de rencontrer 17 services, couvrant ainsi l'ensemble des directions du CIG. Ces ateliers, élaborés avec l'aide du conseil en organisation, invitent les chefs de service et l'un de leurs agents à se projeter en 2032. Il s'agit notamment de se demander comment leurs missions pourraient évoluer d'ici cette date, quand on intègre le contexte du dérèglement climatique, les normes réglementaires et les attentes des agents et des collectivités.

L'ensemble des ressources ainsi collectées viendront enrichir la réflexion qui sera menée avec les directeurs et directrices. Elles seront également mobilisées pour le futur plan de formation, pour le projet d'établissement ainsi que pour l'observatoire des emplois.

c. Un bilan carbone engagé sur les données 2025 pour éclairer cette feuille de route

Après un premier exercice de bilan carbone effectué en 2024 sur les données 2023, la démarche va être renouvelée à partir des données 2025. L'entreprise sélectionnée, R3, propose une plateforme sur laquelle les agents remplissent les données en toute autonomie. L'objectif est double : sensibiliser les contributeurs aux enjeux les concernant et les faire monter en compétence en termes d'indicateurs environnementaux et de bilan carbone.

Les résultats de ce nouvel exercice nous permettront de cadrer nos priorités pour la feuille de route mais aussi de planifier notre trajectoire de réduction de nos émissions carbone sur plusieurs années.

d. Un travail renforcé de la logistique sur la Gestion technique du bâtiment

En 2025, le service de la Logistique a rencontré la société OPTIM, qui a racheté le groupe AGESCOM, fournisseur et installateur de notre GTB (logiciel de gestion technique du bâtiment, assurant le bon fonctionnement des systèmes de climatisation, chauffage et ventilation).

Un audit a ainsi été réalisé en juin, permettant de reprendre en main la GTB, de relever les dysfonctionnements et d'en corriger un certain nombre en reprogrammant la GTB. Un plan correctif court / moyen / long terme a été prévu, qui permettra à terme un pilotage plus efficace.

Ce chantier déjà engagé assurera ainsi un meilleur confort thermique aux agents été comme hiver, une meilleure visibilité de notre consommation et une gestion simplifiée pour les agents de la SNEF.

En conclusion, il apparaît que l'année 2025 a été marquée par la réalisation de nombreuses actions touchant au développement durable, sous l'impulsion de la direction générale.

L'action du CIG est pluridimensionnelle, visant la réduction de notre empreinte carbone, mais aussi l'expérimentation de divers leviers qui responsabilisent les agents pour en faire des acteurs de la démarche.

En 2026, la réflexion menée avec l'élaboration de la feuille de route permettra au CIG de déployer une stratégie plus ambitieuse, en expérimentant de nouvelles réponses, en accompagnant les agents, en renforçant la participation, en établissant une gouvernance pour accompagner au mieux les affiliés dans les nombreux défis associés à la transition écologique.

C'est en menant ce type d'actions que l'établissement atteindra son objectif : **jouer son rôle de tiers de confiance, utile à tous sur l'ensemble du territoire de la petite couronne.**